



**HAL**  
open science

## **De Saint-Domingue à Haïti. Histoires et mémoires de la guerre d'indépendance au XIXe siècle**

Vincent Cousseau

### ► **To cite this version:**

Vincent Cousseau. De Saint-Domingue à Haïti. Histoires et mémoires de la guerre d'indépendance au XIXe siècle. Mémoires des guerres civiles, Bernard MICHON; Anne ROLLAND-BOULESTREAU, Jun 2019, Cholet, France. <hal-04231453>

**HAL Id: hal-04231453**

**<https://hal.science/hal-04231453v1>**

Submitted on 6 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

# De Saint-Domingue à Haïti. Histoires et mémoires de la guerre d'indépendance au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>

Vincent Cousseau  
Maître de conférences en histoire moderne  
Université de Limoges

« Phare élevé au-dessus de la mer de Antilles », selon le mot de Grégoire, pour les uns, symbole des « horreurs de Saint-Domingue » pour les autres, dès 1804 l'indépendance d'Haïti a suscité fascination ou stupeur. Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, la transformation d'une colonie esclavagiste prospère en un État libre a généré des visions concurrentes de part et d'autre de l'Atlantique. La richesse et la complexité de la période révolutionnaire domingoise de 1789 à 1804 se prêtaient par elles-mêmes à l'élaboration de mémoires et récits variés, tout comme pour la Révolution française dont elle est au demeurant une composante. La révolution haïtienne a ainsi fait l'objet de nombreuses interprétations, caractérisées par la mise en avant de certains acteurs, faits et séquences et la mise à l'écart d'autres, exprimant une grande diversité de points de vue. La quinzaine d'années d'affrontements politiques et militaires en font tout à la fois une guerre de décolonisation, une guerre impériale, sociale, raciale, et *a fortiori* une guerre civile.

La perception de la révolution haïtienne a elle-même une histoire, que nous nous proposons d'aborder, selon la démarche initiée par Jean-Clément Martin pour la Révolution française, par une « déambulation dans le maquis touffu des interprétations élaborées par les historiographies successives<sup>2</sup> ». L'examen d'une partie de la considérable production écrite sur le sujet laisse entrevoir la diversité des approches et des utilisations idéologiques et la révolution haïtienne au XIX<sup>e</sup> siècle, sans préjuger de celles du XX<sup>e</sup> siècle jusque dans leurs dimensions anti-universalistes et mythologiques<sup>3</sup>. Cette démarche nous permettra d'examiner comment et selon quels ressorts et chronologies les représentations rivales initiales se sont atténuées au profit d'une représentation apaisée et plus consensuelle. À cette fin nous examinerons l'évolution du regard en Haïti même, en France, en Angleterre et aux

---

<sup>1</sup> Une version courte de cette communication a été publiée sous la direction de Bernard MICHON et Anne ROLLAND-BOULESTREAU, *Des guerres civiles du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours. Usages et enjeux des mémoires*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2022, p. 121-139.

<sup>2</sup> Martin Jean-Clément, *La machine à fantasmes. Relire l'histoire de la Révolution française*, Paris, Vendémiaire, 2012, p. 10.

<sup>3</sup> GAINOT Bernard, *La Révolution des esclaves. Haïti, 1763-1803*, Paris, Vendémiaire, 2017, p. 8-12.

États-Unis. À l'intérieur de chacun de ses pays des enjeux sociaux, idéologiques et politiques ont en effet façonné des perceptions plus ou moins antagonistes.

## **La Révolution haïtienne entre représentations et constructions des récits historiques**

### **La représentation dominante de la révolution haïtienne**

De nos jours, les événements les plus connus de la période révolutionnaire à Saint-Domingue sont la révolte des esclaves de la plaine du Nord d'août 1791 et la déclaration d'indépendance du 1<sup>er</sup> janvier 1804<sup>4</sup>. La mise en relation de ces deux événements à forte portée symbolique et la construction de Toussaint Louverture en héros de l'émancipation ont généré une représentation dominante dans le grand public et parfois au-delà : la révolte des esclaves a débouché sur l'indépendance, grâce à un chef visionnaire et martyr. Avant que cette représentation ne s'impose, des lectures et interprétations variées des événements ont longtemps coexistées. Ces deux événements ont certes été perçus comme significatifs par les contemporains mais, enveloppés par une foule d'autres, ils ne sont apparus décisifs qu'*a posteriori* et sans lien de causalité direct. Les contemporains s'appesantissaient sur bien d'autres épisodes, comme les débuts de la Révolution à Saint-Domingue, l'intervention anglaise (1794-1799), l'échec de l'expédition Leclerc ou encore sur les débuts houleux de l'indépendance. Quant à la figure de Toussaint Louverture, elle s'est construite par touches, le mythe s'élaborant tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et au-delà (voir *infra*).

Cette représentation d'ensemble pose toutefois bien des problèmes. D'une part, elle induit un déroulé mécanique de la révolution haïtienne et, en assimilant antiesclavagisme et décolonisation, la réduit à une séquence inéluctable d'un « sens de l'histoire » immuable que l'expérience des décolonisations du second XX<sup>e</sup> siècle a conforté. Pourtant cette vision rétrospective ne doit pas faire oublier que, dans les débuts de la Révolution à Saint-Domingue, l'indépendance n'était nullement envisagée, si ce n'est sous une forme atténuée par les grands colons autonomistes. Bien au contraire, les revendications à l'égalité des libres de couleur et à la liberté des esclaves étaient pensées à l'intérieur du cadre politique existant. En effet, la volonté de séparation d'avec la France n'a été énoncée par les insurgés que tardivement, en 1803 voire fin 1802. D'autre part, cette représentation de la Révolution haïtienne axée sur les deux événements phares et la figure de Toussaint Louverture tend à minorer, voire à effacer, d'autres événements centraux et à négliger les ambiguïtés et hésitations individuelles ou collectives. La figure surplombante de Toussaint Louverture masque en outre bien d'autres acteurs décisifs de la période, tels les généraux Laveaux, Rigaud et Dessalines, les commissaires Polverel et Sonthonax. Cette lecture globalisante ne rend donc pas compte de la complexité des enjeux dans lesquels les acteurs ont été pris, et écarte ou minore leurs contradictions. Toute une série de faits en deviennent incompréhensibles. Ainsi, comment expliquer que les

---

<sup>4</sup> Ce lien ferme est établi par exemple par l'historien Laënnec HURBON, « La révolution haïtienne : une avancée postcoloniale », *Rue Descartes*, n° 58, 2007/4, p. 56.

Anglais aient pu enrôler 6 000 esclaves armés pour tenir en échec les Républicains qui venaient de reconnaître l'abolition de l'esclavage<sup>5</sup> ? Que Toussaint Louverture ait dénoncé aux Anglais l'agent Sasportas, un Français juif chargé de soulever les esclaves de la Jamaïque ? Que des puissances esclavagistes comme l'Angleterre et les États-Unis aient fourni aux insurgés un support logistique (armes, poudre, renseignement militaire et même la couronne de l'Empereur Dessalines) ? Toutes ces considérations troublantes, que quelques historiens ont su mettre en évidence<sup>6</sup>, montrent que les oppositions furent d'autant plus enchevêtrées qu'elles étaient soutenues par des intérêts divergents, des ambitions personnelles et plus généralement par les profondes ambiguïtés sociales et raciales charriées par un siècle et demi d'oppression.

### Premières perceptions et usages

La représentation héroïque de la Révolution haïtienne s'est élaborée au cours du XIX<sup>e</sup> siècle par à-coups. Les bases en ont été posées dans la Déclaration d'indépendance du 1<sup>er</sup> janvier 1804 et même dès le 29 novembre 1803 au lendemain de l'évacuation du Cap par le général Rochambeau. Elle eut comme fonction politique de souder la jeune nation haïtienne autour d'un récit cohérent servant à masquer des oppositions de couleur et d'intérêt, à minorer des phases décisives (comme la première phase de la Révolution jusqu'en 1791 et la Guerre du Sud de 1799-1800, réduite à des rivalités personnelles) ou encore à effacer des revirements des nouveaux dirigeants, en particulier ceux de Pétion et Dessalines. Par la suite, la mise en cohérence de la période révolutionnaire haïtienne a en outre servi à mettre un voile sur la conflictualité interne post-indépendance, avec le renversement de Dessalines en 1806, suivie de la partition de l'île et guerre civile entre la République du Sud et le royaume du Nord<sup>7</sup>. Tous les faits qui pouvaient entraver la construction d'un récit national se devaient donc d'être écartés ou ravalés à des éléments de second ordre.

Avant même les premiers travaux d'historiens, des acteurs et observateurs de toutes catégories ont livré des perceptions variées des événements à travers romans, articles de journaux, lettres et témoignages. Chaque individu, ville ou groupe social avait conservé une mémoire particulière des événements. Ces expériences vécues ont nourri les débats, qui furent particulièrement soutenus en France et aux États-Unis, et secondairement en Haïti, en Angleterre et dans le monde hispanique<sup>8</sup>. À l'intérieur

---

<sup>5</sup> GEGGUS David, *Slavery, War and Revolution. The British occupation of Saint Domingue, 1793-1798*, Oxford et New York, Oxford University Press, 1982, p. 315-318.

<sup>6</sup> GEGGUS David, op. cit. et GIRARD Philippe, *Ces esclaves qui ont vaincu Napoléon. Toussaint Louverture et la guerre d'indépendance haïtienne (1801-1804)*, Bécherel, Perséides, 2013.

<sup>7</sup> Par exemple en 1811, Christophe échoue à s'emparer du Port-au-Prince, en partie à cause de la désertion de deux de ses officiers mulâtres avec leurs soldats. Il lève le siège, et sur le chemin du retour fait « massacrer tous les hommes, femmes et enfants, qui se trouvaient dans la ville de Saint-Marc ». REGNAULT Elias (dir.), *L'Univers. Histoire des Antilles et des colonies françaises, espagnoles, anglaises, danoises et suédoises*, Paris, Firmin-Didot frères, 1849, p. 81.

<sup>8</sup> GÓMEZ Alejandro E., *Le spectre de la révolution noire. L'impact de la révolution haïtienne dans le monde atlantique, 1790-1886*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.

de chacun de ces pays, il existait de nombreuses nuances, voire des oppositions frontales, qui entraient en résonance entre elles, donnant à des débats et polémiques nationales, voire « atlantiques ». Ces mémoires et interprétations s'ordonnèrent durant le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle en deux camps idéologiques opposés<sup>9</sup>. Tandis que les auteurs en faveur de l'esclavage mettaient en garde contre la répétition des « horreurs de Saint-Domingue », les anti-esclavagistes insistaient sur la culpabilité des colons, de la métropole et sur le comportement de ses chefs militaires au premier rang desquels Rochambeau. En France, le clivage socio-politique resta marqué jusqu'en 1825, année de l'accord franco-haïtien, puis s'effrita. Après les abolitions (1833 pour les colonies anglaises, 1848 pour les colonies françaises, 1865 pour les États-Unis et 1886 pour Cuba), cette opposition tomba en désuétude : nostalgie coloniale à part, plus personne ou presque ne défendait l'esclavage ou ne contestait l'indépendance d'Haïti. Toutefois, le débat se déporta volontiers sur les réalisations de la « République noire » et sur le terrain racial, en particulier aux États-Unis pour inférioriser les Noirs et justifier la ségrégation.

### **La difficile écriture d'une histoire de la Révolution haïtienne**

L'écriture de l'histoire de la Révolution haïtienne s'est réalisée selon une temporalité proche de celle de la Révolution française. Les auteurs des premiers ouvrages se fondent sur des témoignages personnels ou recueillis et sur des faits saillants relatés par la presse, faute de pouvoir accéder aux archives officielles<sup>10</sup>. La documentation disponible connaît en outre deux limites sévères, non identifiées par les historiens du XIX<sup>e</sup> siècle. La première est la rareté des sources produites par les révoltés et de façon générale la forte sélectivité sociale, peu de sources émanant des catégories populaires. La seconde limite documentaire est la perte de la quasi-totalité des pièces produites par le proto-État haïtien dans les débuts de l'indépendance. En effet, si Dessalines prit l'initiative de rassembler et collecter les archives à Marchand-Dessalines, elles furent dispersées après sa mort en 1806, et il en fut de même pour les archives de Christophe en 1820. Haïti ne disposa d'un service d'archives nationales qu'en 1860 et depuis lors les problèmes de conservation se sont accumulés. Ces obstacles et la dispersion géographique des archives expliquent qu'il ait été si

---

<sup>9</sup> CALVIN Matthew, « Race, Rebellion and the Gothic: inventing the Haitian Revolution », p. 1-29, *Early American Studies*, 5.1, 2007, 2 et 6, cité par DAUT Marlène, « Faire sortir le passé du silence : les historiens haïtiens et la réécriture de la révolution haïtienne », *Revue de la Société Haïtienne d'Histoire, de Géographie et de Géologie*, n°257-258 : Intellectualité, pouvoir politique et mémoire, 2015, p. 45.

<sup>10</sup> Encore aujourd'hui, le corpus documentaire principal est issu des acteurs officiels français. Il peut être complété par la production des observateurs et acteurs anglais et américains (militaires, agents diplomatiques) et des acteurs privés (colons, négociants...) qui ont laissé trace de leurs activités dans la tourmente sous forme d'actes notariés, de lettres et de témoignages, tels ceux de Joinville-Gauban (DE CAUNA Jacques, *Voyages d'Outre-mer et infortunes les plus accablantes de la vie de M. Joinville-Gauban*, Guitalens-L'Albarede, La Girandole, 2011), de Bonjour, Descourtilz et du médecin Decout (COUSSEAU Vincent et KIENER Michel C., *La Révolution à Saint-Domingue. Récits de rescapés (1789-1805)*. J.-M. Bonjour, M. É. Descourtilz, J. Decout, Bécherel, Les Perséides, 2016).

difficile au XIX<sup>e</sup> siècle d'écrire l'histoire de la révolution haïtienne. Pourtant, plusieurs auteurs s'y essayèrent, en Haïti comme en France.

## Haïti face à son histoire

### Les cendres chaudes de la première génération (1804 - v. 1820)

La Déclaration d'indépendance du 1<sup>er</sup> janvier 1804 forge un discours unanime face à un ennemi commun : la France et tous ses représentants. Ce discours officiel se poursuit dans les deux années suivantes par d'autres proclamations et brochures, signées par exemple de Chanlatte, secrétaire de Dessalines<sup>11</sup>. Le rapprochement du nouvel État avec l'Angleterre se lit par une hostilité de plus en plus orientée contre Napoléon, présenté comme l'opresseur de son propre pays. Ainsi la *Gazette d'Haïti*<sup>12</sup> charge l'Empereur français des maux de la France et juge qu'il ne doit son pouvoir qu'au souvenir déplorable de la période jacobine et de Robespierre. Le nouveau pouvoir haïtien ne se voit pas comme un continuateur du jacobinisme mais au contraire comme son liquidateur. L'opinion des Haïtiens, quoi que difficile d'accès, semble éloignée de cette posture et davantage reliée aux enjeux internes et immédiats. Ainsi le négociant Kleint, de passage dans la partie Sud en octobre 1806, ne décèle plus « aucune haine dans leurs conversations contre les Français » et précise qu'au contraire ils « ne parlaient plus que des cruautés de l'Empereur [Jacques I<sup>er</sup>, soit Dessalines]<sup>13</sup> ». Après la chute de ce dernier, deux discours distincts s'élaborent : l'un au nord, autour de Christophe, l'autre dans l'ouest et le sud contrôlés par Pétion. Les deux dirigeants rivaux cherchent à promouvoir une lecture patriotique, mais avec deux objectifs différents. Dans la partie nord, la grande affaire est la consolidation des liens avec l'Angleterre, vue comme la puissance alliée en mesure de maintenir la France à distance et d'empêcher une reconquête. Cet objectif diplomatique prioritaire explique un discours vigoureusement anti-napoléonien. La plume principale en est Pompée Vastey, le secrétaire de Christophe devenu Henri I<sup>er</sup> en 1811<sup>14</sup>. Ses brochures sont adressées à l'opinion française et activement diffusées, y compris en Jamaïque<sup>15</sup>. Vastey y prend la défense de « la brave et loyale nation britannique » avec laquelle « nous avons joint nos armes [...] pour vous combattre, et jamais le peuple haïtien n'oubliera les services que les braves et loyaux

---

<sup>11</sup> Dans « un écrit sur les causes qui avaient amené l'Indépendance d'Haïti, il exposa que l'excès des douleurs indigènes avait produit l'émancipation nationale ». MADIOU Thomas, *Histoire d'Haïti*, Port-au-Prince, impr. J. Courtois, 1847-1848, t. III, p. 167.

<sup>12</sup> *Gazette politique et commerciale d'Haïti*, imprimée au Cap chez P. Roux, n°4, décembre 1804.

<sup>13</sup> Arch. nat. Outre-mer, CC<sup>9a</sup> 41, Copie du rapport de M. H. Kleint, Saint-Thomas, le 20 novembre 1806.

<sup>14</sup> Ce fils de colon, mulâtre, s'est enrichi à l'époque de Dessalines en servant Vernet, ministre des Finances dépassé par ses fonctions. MADIOU Thomas, *op. cit.*, t. III, p. 244-245.

<sup>15</sup> Idées de Dominique Lemaire [ancien colon réfugié] sur la situation actuelle de Saint-Domingue, 1815. RAFFIN Georges, « Un Dunkerquois colon à Saint-Domingue (Antilles) de 1765 à 1818 d'après les lettres inédites de Dominique Lemaire », *Union Faulconnier. Société historique de Dunkerque et de la Flandre maritime. Bulletin*, Dunkerque, 1901, p. 537.

bretons lui ont rendu »<sup>16</sup>. Son discours anti-jacobin et anti-napoléonien l'entraîne à réduire la Révolution française à une série de violences politiques :

« *Le meurtre de l'infortuné Louis XVI et de sa famille ; les assassinats juridiques des d'Estaing, des Malherbes, des d'Enghien, des Brissot, des Pichegru ; la mort déplorable du célèbre Lavoisier [...] les massacres de Septembre ; les affreux baptêmes et mariages républicains ; l'expédition horrible des chauffeurs, le mitraillage de Lyon, la désolation de l'Espagne, l'incendie de Moscou [perpétré par le Tsar] [...] / Qu'est devenue la population de la Vendée ?* ».

La République jacobine est ainsi mise avec l'Empire dans le même ensemble des régimes dépravés, tandis que la monarchie française restaurée est défendue, jusqu'à célébrer les bonnes intentions de « Louis XIV, [qui] par ses ordonnances [le Code noir] voulut mettre un frein aux cruautés et aux dérèglements des colons ». Ces derniers sont en effet la première cible de sa vindicte. Il s'en prend particulièrement aux « Colons de Saint-Domingue » dont l'extraction populaire présumée est associée à une grossièreté héréditaire qui s'est exprimée par la dépravation et le crime. Vastey condamne moins la France en tant que telle que son histoire révolutionnaire et la lie de son peuple devenue colonisatrice. Affichant un anti-racisme de principe, il convoque Montesquieu, Rousseau et Grégoire en affirmant que « la cause que je défends est celle de l'humanité entière » et dénonce les propos de Mazères sur la supériorité des Blancs<sup>17</sup>. De même, il dénonce en bloc les projets de reconquête coloniale, et s'en prend à Malouet, favorable à la restauration de l'esclavage colonial à Saint-Domingue<sup>18</sup>. En sélectionnant ses opposants parmi la frange extrémiste des anciens colons, Vastey contribue à la polarisation des débats tout en espérant trouver des appuis en France même, tant du côté de la monarchie que des abolitionnistes et défenseurs de l'égalité raciale. Par ailleurs, il reprend la rhétorique de l'union des « races » noire et de couleur en prétendant que les « libres » (de couleur) supportaient de la part des colons blancs « les mêmes humiliations et les mêmes infamies que les esclaves<sup>19</sup> ». Cette invention, promise à une longue postérité et utile pour unifier les Haïtiens dans une communauté de souffrance, permettait de faire oublier que de nombreux libres de couleur, tout en subissant des discriminations, avaient été des propriétaires d'esclaves, à commencer par sa propre famille. Monarchiste convaincu et porteur d'une lecture raciale des rapports sociaux, Pompée Vastey apparaît donc comme un réactionnaire déroutant. L'abbé Grégoire ne s'y trompa pas, et prit ses distances précocement vis-à-vis de Christophe qu'il tenait pour

---

<sup>16</sup> VASTEY (baron de) Pompée-Valentin, *Notes à M. le baron de V. P. Malouet, ... en réfutation du 4<sup>e</sup> volume de son ouvrage intitulé "Collection de mémoires sur les colonies, et particulièrement sur Saint-Domingue, etc." publié en l'an X*, Cap-Henry, Impr. de P. Roux, octobre 1814, p. 9-10.

<sup>17</sup> VASTEY (baron de) Pompée-Valentin, *Réflexions sur une Lettre de Mazères...*, Cap-Henry (Port-au-Prince), impr. de P. Roux, 1816.

<sup>18</sup> VASTEY (baron de) Pompée-Valentin, *Notes à M. le baron de V. P. Malouet...*, op. cit., p. IV.

<sup>19</sup> VASTEY (baron de) Pompée-Valentin, *Le système colonial...*, op. cit., p. 74-76.

un monarque autoritaire<sup>20</sup>. L'abolitionniste français plaida d'ailleurs pour l'intégration républicaine de Saint-Domingue, puis devint ensuite un défenseur constant de la République du Sud avec laquelle il entretint des rapports réguliers à partir de la fin de la décennie 1810<sup>21</sup>.

Dans les parties sud et ouest, le positionnement idéologique du pouvoir fut plus prudent, sans volonté de s'engager dans des polémiques. La question raciale y était plus délicate d'abord, Pétion cherchant à assurer un équilibre entre Mulâtres, nouvelle minorité dominante, et les Noirs, majoritaires mais restés les plus pauvres. Il se construisit une image de défenseur des libertés, en opposition à un nord jugé despotique, mais sans revenir sur les événements révolutionnaires. Dans la France de la Restauration, la République du Sud apparaissait comme un prolongement vivant de la Révolution française. Pour quelques-uns, elle devint même une patrie de substitution. Ainsi en 1817 Horace Desmoulins, fils de Camille et Lucile, s'installa dans l'île<sup>22</sup>. L'année précédente, avait débarqué l'ancien révolutionnaire Billaud-Varenne, qui allait passer les trois dernières de sa vie en Haïti après avoir séjourné longuement en Guyane<sup>23</sup>. Pétion lui fit bon accueil et lui accorda une pension aux frais de l'État, ce qui lui permit de subsister jusqu'à sa mort en 1819, célébrées par des funérailles nationales. Peu après son arrivée, Pétion avait invité à la réunion des notables au Palais National, pour débattre du rapprochement avec la France. Billaud-Varenne y déclara :

*« La plus grande faute que vous ayez commise dans le cours de la révolution de ce pays, c'est de ne pas avoir sacrifié tous les colons jusqu'au dernier. En France nous avons fait la même faute en ne faisant pas périr jusqu'au dernier des Bourbons<sup>24</sup>. »*

Billaud-Varenne, assimilant les colons aux « aristocrates », estimait que les massacres « étaient aussi nécessaires que les journées de septembre de Paris ». Ces imprécations peuvent sembler curieuses de la part d'un homme qui avait acquis et vendu des esclaves en Guyane peu avant<sup>25</sup>. En fait son discours relevait de l'opportunisme d'un individu aux abois et tomba à plat. La reconnaissance de l'élimination physique comme moyen de résolution des conflits politiques et économiques venait à contretemps pour un Pétion qui souhaitait se rapprocher de la

---

<sup>20</sup> NICHOLLS David, *From Dessalines to Duvalier: Race, Colour, and National Independence in Haiti*, New-Brunswick et New-Jersey, Rutgers University Press, 1996, p. 59.

<sup>21</sup> SEPINWALL Alyssa Goldstein, *L'Abbé Grégoire et la Révolution française*, préface de Marcel Dorigny, Bécherel, Les Perséides, 2008, p. 11.

<sup>22</sup> Il prend comme épouse Zoé Villefranche des Cayes, avant de s'établir comme négociant à Jacmel où il meurt en 1825. DE CAUNA Jacques, *Haïti : l'éternelle révolution. Histoire de sa décolonisation (1789-1804)*, Monein, Pyremonde/PRNG, 2009, p. 197.

<sup>23</sup> DE CAUNA Jacques, « Billaud-Varenne et Haïti. Ses dernières années, sa mort et sa sépulture », *Conjonction*, n° 181, juillet 1989, p. 131-139.

<sup>24</sup> ARDOUIN Beaubrun, *Études sur l'histoire d'Haïti*, Paris, 1853, t. I, p. 301.

<sup>25</sup> Documents manuscrits et autographes de Billaud-Varenne, vendu par Sotheby's à Paris le 9 novembre 2011.

France et à un moment où des Français du monde du négoce avaient déjà repris pied dans l'île.

La nouvelle ère se confirma avec les disparitions de Pétion (1818) et de Christophe (assassiné en 1820). Le nouveau président J.-P. Boyer réunifia l'île en un seul État avec une ferme volonté de traiter avec la France. Avec l'accord de 1825 par lequel la France reconnaissait son indépendance, Haïti ne se vit plus comme une citadelle assiégée. Cette nouvelle donne modifia le rapport d'Haïti à son passé récent : désormais il ne s'agissait plus de raviver les plaies du conflit, mais de les apaiser. Cette nouvelle place dans le concert des nations provoqua une évolution sensible du discours officiel ainsi que l'exprima le président Boyer en s'adressant aux commandants d'arrondissement :

*« Notre situation politique a changé vis-à-vis des nations étrangères, et surtout de la France, par la reconnaissance de notre indépendance [...]. Il convient d'écarter de la célébration de la mémorable époque de notre émancipation tout ce qui pourrait choquer les gouvernements étrangers, et rappeler les souvenirs capables d'aigrir les esprits. En conséquence vous vous abstenrez de faire lire publiquement l'acte de notre indépendance<sup>26</sup> ».*

L'appel à la vengeance et au rejet absolu de la France contenu dans la déclaration du 1<sup>er</sup> janvier 1804 constituait une marque d'hostilité d'un temps révolu et qu'il convenait d'oublier. La mémoire de Dessalines, déjà chancelante, disparut, son rôle ne devant même plus être évoqué.

### **Le temps des historiens haïtiens (v. 1840 - v. 1860)**

À partir des années 1840, les hommes qui accédèrent aux responsabilités appartenaient à une génération qui n'avait pas connu la guerre d'indépendance. Cette situation nouvelle contribua à faire évoluer la mémoire des événements. Ainsi, à l'occasion du quarantième anniversaire de l'indépendance, le 1<sup>er</sup> janvier 1844, le rôle « glorieux » de Dessalines fut reconnu par le président Rivière Hérard et l'année suivante il fut réhabilité par l'éphémère président Louis Pierrot. Trois historiens haïtiens commençaient alors à écrire l'histoire de leur pays, en se centrant en particulier sur la période de la Révolution : Beaubrun Ardouin (1796-1865), Thomas Madiou (1814-1884) et Saint-Rémy des Cayes (1815-1858)<sup>27</sup>. Aucun d'eux n'avait connu la période révolutionnaire, mais ils ont pu côtoyer les derniers témoins vivants. Socialement, tous trois étaient issus de la bourgeoisie de couleur éduquée en France. Ainsi Thomas Madiou, revenu en Haïti en 1835 après une dizaine d'années d'études, s'était nourri des lectures des historiens français tels Thiers et Michelet. Les historiens du XX<sup>e</sup> siècle leur ont fait un sort contrasté, les soupçonnant souvent d'une tendance à se montrer favorables au sud et aux chefs militaires de leur propre caste.

---

<sup>26</sup> PRADINES Linstant, *Recueil général de lois... 1824-1826*, t. IV, Paris, Auguste Durand, 1865, p. 291-292.

<sup>27</sup> MADIOU Thomas, *Histoire d'Haïti*, Port-au-Prince, impr. J. Courtois, 1847-1848 ; ARDOUIN Beaubrun, *Etudes...*, *op. cit.* ; SAINT-REMY DES CAYES Joseph, *Pétion et Haïti, étude monographique et historique*, Paris, 1854-1857, 5 t.

Ainsi pour David Nicholls, J. Saint-Rémy des Cayes et B. Ardouin ont « développé une légende détaillée du passé dans le but de renforcer la position de la classe dirigeante et de légitimer sa suprématie »<sup>28</sup>. Quoi qu'il en soit, leur ambition ne fut pas d'écrire une histoire patriotique, et ils ont bel et bien travaillé sur des sources écrites et orales. Leur souci du détail, de l'exhaustivité même, et d'impartialité rendent leurs ouvrages d'autant plus incontournables que nombre d'informations livrées sont tirées d'une documentation aujourd'hui disparue. En outre, leurs prises de position et jugements sont explicites et souvent bien isolés du reste du texte, par exemple en fin de paragraphe ou de chapitre. Malgré tout, ces histoires factuelles réservent des traitements différenciés aux grandes figures haïtiennes de la Révolution. Ainsi, T. Madiou décrit Dessalines en maître d'œuvre de l'indépendance<sup>29</sup>, mais Pétion est bien mieux traité, tendance que l'on retrouve chez B. Ardouin. Les deux s'en prennent à Toussaint Louverture, surtout B. Ardouin qui dénonçait déjà en 1832 dans sa *Géographie d'Haïti*<sup>30</sup> sa « férocité » lors de la guerre civile du sud, le régime tyrannique qui s'ensuivit et sa défaite contre Leclerc liée à son « irrésolution ». Ces avis se retrouvent dans son *Histoire d'Haïti*, dans laquelle Toussaint Louverture est décrit en pure synthèse de l'esprit de dissimulation et de l'hypocrisie hérité de l'esclavage, quoi que doué de talents incontestables. Finalement, résume-t-il :

« Toussaint Louverture n'a pas été frappé seulement par la main des hommes ; il l'a été surtout par la main de cette Providence divine dont il avait si souvent méconnu les lois [...]. Elle a voulu qu'il expiât dans un cachot tous les torts qu'il avait eus, tous les crimes qu'il avait commis dans sa toute-puissance, pour l'offrir en exemple à ses contemporains, à la postérité ».

Paradoxalement, c'est via la France que la figure de Toussaint Louverture allait être réhabilitée (voir *infra*). Ces histoires érudites trouvèrent un écho auprès des Haïtiens avec le développement de l'instruction sous la responsabilité de missionnaires à partir des années 1860<sup>31</sup>. L'un deux, le Frère Gildas Marie, rédigea même un manuel destiné à l'école primaire à partir de leurs travaux<sup>32</sup>.

## Un regard anglais compréhensif

En Angleterre, la perte de la colonie de Saint-Domingue par la France fut accueillie comme une bonne nouvelle dans tous les milieux. Chez les émigrés français de Londres, elle fut présentée comme une conséquence de la Révolution et de l'inconséquence de Bonaparte et de Rochambeau. Dans *L'Ambigu*, journal contre-révolutionnaire et anti-bonapartiste publié à Londres, Jean-Gabriel Peltier assimilait

---

<sup>28</sup> NICHOLLS David, in « A work of combat: Mulatto Historians and the Haitian Past, 1847-1867 », cité par M. Daut, art. cité, 2015, p. 39.

<sup>29</sup> MADIOU Thomas, *Histoire d'Haïti*, t. 3, p. 110.

<sup>30</sup> ARDOUIN Beaubrun, *Géographie de l'île d'Haïti*, Port-au-Prince, 1832.

<sup>31</sup> DELISLE Philippe, *Le catholicisme en Haïti au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Karthala, 2003, p. 56-57.

<sup>32</sup> *Précis d'histoire d'Haïti*, Port-au-Prince, Amblard, 1888.

Dessalines à un « Napoléon nègre » et à une réplique du tyran « italien » « Buonaparté » dont il a emprunté l'« âme et le stile »<sup>33</sup>. De son côté le riche industriel et congrégationniste Whitchurch publia en 1804 *Hispaniola, a poem* pour célébrer le nouveau régime<sup>34</sup>. Dans un mélange de millénarisme chrétien et de patriotisme, il pointait la culpabilité des colons Français et de Bonaparte. Il exprimait en cela l'opinion commune en Angleterre, que l'on retrouve tant dans la presse que dans les ouvrages de John Barrow et de Marcus Rainsford<sup>35</sup>. L'insistance sur les crimes de Rochambeau permettait une comparaison en négatif avec la colonisation britannique, estimée plus humaine. Ce discours appliquait à la colonisation française la « légende noire » de la colonisation espagnole du XVI<sup>e</sup> siècle, si en vogue durant le siècle des Lumières.

La volonté de rapprochement de Christophe avec l'Angleterre trouva son pendant du côté anglais. Plusieurs écrivains participèrent à la construction de la légende dorée de Christophe, séduits par son anglophilie, ses manières policées et les apparats monarchiques. Ainsi James Barskett, dans son ouvrage publié en 1818, dresse le portrait de Christophe en chef d'État humain et ami des arts<sup>36</sup>. Passant sous silence la profonde dégradation de la condition des Haïtiens du nord, il reprend le discours de Vastey, qu'il avait fréquenté durant son séjour en Haïti et dont il cite les *Réflexions*. Quelques années plus tard William W. Harvey, dans un ouvrage mi-historique mi d'actualité<sup>37</sup>, dresse un tableau d'Haïti depuis l'indépendance à la mort de Christophe. Cet Anglais qui avait passé du temps en Haïti pendant le règne de Christophe, prétend avoir recueilli les témoignages des acteurs de la Révolution<sup>38</sup>. Il insiste sur les cruautés françaises, qui expliquent celles de l'armée haïtienne en retour<sup>39</sup>. On retrouve ces idées en 1828 sous la plume de son compatriote James Franklin, qui valorise en outre les troupes noires et Vastey et estime que la Révolution haïtienne est un événement sans équivalent dans l'histoire<sup>40</sup>. Ces auteurs soulignent en revanche la brutalité de Dessalines, James Franklin lui décernant le titre de « plus féroce tyran qui ait jamais affligé les habitants de tout pays<sup>41</sup> ». Ce dernier auteur se veut plus nuancé que celui des zéloteurs d'Haïti et exprime des doutes sur les

---

<sup>33</sup> *L'Ambigu ou variétés littéraires et politiques*, vol. v, 10 juin 1804, p. 442.

<sup>34</sup> GEGGUS David, *The Haitian Revolution. A documentary History*, Indianapolis-Cambridge, Hackett Publishing Co, 2014, p. 194-195.

<sup>35</sup> BARROW John, *Voyage to Cohin China*, Londres, 1806 ; MARCUS RAINSFORD, *An historical account of the black empire of Hayti*, Londres, J. Cundee, 1805.

<sup>36</sup> BARSKETT James, *History of Island of St Domingo*, Edinburgh et Londres, 1818, p. 305-306. Cet ouvrage est traduit par MALO Charles, *Histoire de l'île de Saint-Domingue...*, 1819 (mis à jour et réédité en 1824).

<sup>37</sup> HARVEY William W., *Sketches of Hayti from the expulsion of the French to the Death of Christophe*, Londres, L. B. Seeley and son, 1827, p. 76.

<sup>38</sup> Sa résidence sur place lui a aussi permis d'accéder à une documentation imprimée, mais avec prudence étant donné la suspicion de Christophe. Pour combler ses déficiences d'information, il s'est fondé sur l'ouvrage publié de James Barskett.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 15-17.

<sup>40</sup> FRANKLIN James, *Present state of Haiti*, London, 1828, p. 165-172, et p. 5.

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 178.

réalisations réelles du nouvel État, selon lui très exagérées dans l'opinion commune. Sans remettre en cause sa légitimité politique ou considérations raciales, il estime qu'à l'exception de ceux qui ont bénéficié d'une éducation européenne, le peuple d'Haïti est dans un état d'ignorance plus grand encore que ne le sont les esclaves dans les colonies britanniques<sup>42</sup>. Cette observation le conduit à discuter de l'opportunité d'une abolition à court terme dans les colonies anglaises de la Caraïbe, à moins de la préparer sérieusement afin d'éviter les mêmes déboires. Si Franklin invitait son pays à reconnaître l'indépendance d'Haïti afin de favoriser sa stabilité et son développement, la stagnation haïtienne devenait un argument pour différer l'abolition dans les colonies anglaises.

## Une question sensible en France

### Un choc, des interprétations

La perte de la colonie constitue un traumatisme pour les propriétaires français qui, pour certains, ont perdu la totalité de leur capital. Leur intérêt collectif est d'arriver à recouvrer leurs biens, d'où une série de projets de reconquête adressés au gouvernement. Ces nombreux écrits forment une littérature à part entière qui ne s'éteint qu'après l'accord franco-haïtien de 1825. Ils émanent presque toujours de colons et, parmi eux, en particulier de ceux qui ont exercé des fonctions militaires ou administratives. Les colons sont souvent présentés comme un groupe homogène sociologiquement et idéologiquement non seulement dans l'historiographie mais aussi par de nombreux contemporains. En réalité, les écarts de richesse sont considérables entre les réfugiés désargentés qui ont tout laissé à Saint-Domingue et les grands propriétaires résidant en France. De plus, leur diversité politique l'est tout autant, comme l'a montré l'historien Jean-François Brière qui distingue les « libéraux », « réalistes », « néojacobins » et « ultras »<sup>43</sup>. Tous donnent à voir une lecture des événements récents, mais en glissant vite, leur priorité étant la résolution d'un problème immédiat leurs yeux très urgent. L'argumentation repose moins sur une analyse historique que sur les causes et de la déroute finale et sur les enjeux commerciaux et géopolitiques. Ainsi Ph.-Albert De Lattre, propriétaire et ex-liquidateur des dépenses de la guerre à Saint-Domingue, prend la défense de Rochambeau et accuse la Société des amis des Noirs et l'« atroce politique » de l'Angleterre de la situation désastreuse<sup>44</sup>. À l'inverse, Coustard, propriétaire à Léogane qui a participé aux opérations militaires, incrimine le haut-commandement et plus généralement les révolutionnaires<sup>45</sup>. Hors ces positions accusatoires

---

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>43</sup> BRIÈRE Jean-François, *Haïti et la France 1804-1915. Le rêve brisé*, Paris, Karthala, 2008.

<sup>44</sup> Les Anglais « sont sur le globe l'homme-crocodile. Comme cet animal, ils sont amphibies et voraces. Lorsqu'on les poursuit sur la terre, ils fuient comme lui vers l'eau, et y acquièrent une férocité décuplée ». DE LATTRE Ph.-Albert, *Campagnes des Français à Saint-Domingue*, Paris, chez Locard, 1805, p. iii.

<sup>45</sup> Arch. nat. Outre-mer, CC<sup>9b</sup> 23, Détails des événements arrivés à Saint-Domingue pendant les sièges de Léogane et des Cayes (1802-1803) par Coustard.

répandues chez les grands colons, on trouve des plans d'action originaux imaginés par des individus plus modestes et ruinés vivant dans les villes portuaires de la côte atlantique<sup>46</sup>.

Face aux projets reconquête, l'opposition anticoloniale semble bien modeste. Toutefois, le discours hostile aux colons hérité de la I<sup>ère</sup> République jacobine existe toujours. On le retrouve dans le récit de voyage de Robin qui s'exclame en 1807 à son retour de périple en Louisiane, Martinique et Saint-Domingue : « Ô colons ! Vous avez voulu avoir des esclaves ; vous les avez abrutis, et ils vous ont corrompus ! Voilà la source de leurs crimes et des vôtres<sup>47</sup>. » Dans un contexte où le racisme biologique commence à être formulé explicitement<sup>48</sup>, l'abbé Grégoire réagit dans *De la littérature des Nègres* en 1808. Sa position de sénateur sous l'Empire lui donnant « le loisir de se consacrer à l'écriture », il en profita pour continuer à défendre ses principes républicains, abolitionnistes et d'égalité des races humaines, sans en être d'ailleurs entravé par Napoléon. Dans cet ouvrage il vilipende les colons, dépeints en bloc comme des esclavagistes racistes et partisans de la tyrannie. Il raisonne à partir de ses principes politiques et moraux sans s'attarder sur les faits, en axant son discours sur l'égalité raciale. Tussac, un ancien colon, lui répond en 1810 dans le *Cri des colons*<sup>49</sup>. Il met en avant le danger des idées « philanthropiques » et des positions de principe ne tenant pas compte des spécificités coloniales. Il assimile abolitionnisme et jacobinisme, lui-même destructeur des colonies et à l'origine de tous les crimes. Cette polémique, sans authentique dialogue, laisse en marge les faits historiques. Elle révèle toutefois le clivage durable mis en place entre deux camps, avec d'un côté la figure de l'abolitionniste antiraciste campé sur ses principes et de l'autre celle du possédant pragmatique porté sur les intérêts économiques. Cette configuration subsiste jusqu'en 1848, avec d'autres continuateurs, tels Schœlcher et Granier de Cassagnac<sup>50</sup>.

---

<sup>46</sup> Tel « Louis dit Labinaye, chef de brigade (noir) de l'armée Saint-Domingue », Bib. Nantes, ms. 1813, 4 p., écrit à Nantes en 1805. Dans un autre mémoire adressé au ministère en 1807, un ancien colon âgé de 86 ans rappelle avec nostalgie le régime doux qu'il accordait à ses esclaves et admire Toussaint Louverture, qu'il connaissait (Mémoire de Louis Drouin, de Nantes en 1807, Arch. nat. Outre-mer, CC<sup>9a</sup> 44).

<sup>47</sup> ROBIN Charles-César, *Voyages dans l'intérieur de la Louisiane, de la Floride occidentale*, Paris, F. Buisson, 1807.

<sup>48</sup> SERNA Pierre, *Comme des bêtes. Histoire politique de l'animal en révolution (1750-1840)*, Paris, Fayard, 2017.

<sup>49</sup> TUSSAC Fr.-Richard de, *Cri des colons contre un ouvrage de M. l'évêque et sénateur Grégoire*, Paris, 1810.

<sup>50</sup> SCHËLCHER Victor, *Des colonies françaises. Abolition immédiate de l'esclavage*, Paris, Pagnerre, 1842 ; GRANIER DE CASSAGNAC Adolphe, *Voyage aux Antilles françaises, anglaises, danoises, espagnoles, à Saint-Domingue et aux États-Unis d'Amérique*, Paris, Comptoir des Imprimeurs Unis, 1842.

## **La Restauration, entre nouveau regards et premières histoires de la révolution haïtienne**

La restauration de la monarchie suscite les espoirs, vite déçus, des colons partisans de la reconquête. Louis XVIII, privilégiant la voie d'un règlement politique, envoie dès 1814 une mission de renseignement officieuse afin de prendre contact avec les deux chefs de l'île, le président Pétion et le roi Henri I<sup>er</sup>. Cet esprit de compromis se traduit par des plans d'actions moins radicaux et l'émergence de solutions plus équilibrées<sup>51</sup>. Ainsi en 1820 De Lafeuillade d'Aubusson propose-t-il une reconquête, présentée comme une libération pour les « sujets noirs [...] décimés journallement par d'atroces tyrans <sup>52</sup>», suivie de la mise en place d'un nouveau système agraire qui reposerait sur une modernisation technique et non plus sur l'esclavage. Le changement de régime invite à accabler la politique napoléonienne, source de la perte de la colonie. Ainsi, Lafeuillade d'Aubusson juge Leclerc et ses officiers responsables d'avoir « provoqué de mille manières une nouvelle insurrection » par leurs « crimes et d'extravagances » tandis que Malenfant dénonce sa « conduite perfide [...] et les cruautés inouïes exercées par ce nouveau Pizarre<sup>53</sup> ». Ces discours insistent sur les fautes commises par les envoyés de Napoléon Bonaparte et désormais sur l'instabilité politique d'Haïti. En revanche, ils prennent soin d'épargner les colons et le système esclavagiste toujours garanti par la monarchie dans les autres colonies.

Parallèlement à ces approches pratiques, la Révolution à Saint-Domingue fut le support d'une production fictionnelle. Comme chacun le sait, les événements révolutionnaires ont amplement inspiré les romanciers du XIX<sup>e</sup> siècle. Pour Saint-Domingue, cette veine commença au cœur des événements, avec le roman de J.-B. Picquenard de 1798<sup>54</sup>. Ce roman inspira le jeune Hugo avec *Bug-Jargal*, écrit en 1820 à l'âge de 16 ans. On y retrouve la figure de l'esclave révolté héroïque et surtout les thèmes de l'humanité résiliente au milieu de la violence qui se déchaîne, sur fond d'histoire d'amour et d'amitié. Plusieurs romans du XIX<sup>e</sup> siècle, parfois jusqu'à nos jours<sup>55</sup>, mettent ainsi en scène la révolution en jouant sur l'exotisme et, à destination des anciens colons, sur la nostalgie du paradis perdu combinée au souvenir des drames.

Alors que la perspective d'un accord entre Haïti et la monarchie française émerge, les projets de reconquête de plus en plus chimériques font place aux premiers

---

<sup>51</sup> Ainsi le Colonel Malenfant, ancien propriétaire à Saint-Domingue, prône un arrangement politique sous forme d'un protectorat accompagné d'une organisation du travail rigoureuse inspirée de celle mise en place par Toussaint Louverture, mais sans retour à l'esclavage. Colonel MALENFANT, *Des colonies et particulièrement de celle de Saint-Domingue*, Paris, Audibert, 1814, p. VI-VII et 119.

<sup>52</sup> DE LAFEUILLADE D'AUBUSSON, *Saint-Domingue et plus d'esclavage*, Paris, chez Gouzon, 1820, p. 14.

<sup>53</sup> *Ibid.*, p. 8.

<sup>54</sup> PICQUENARD Jean-Baptiste, *Adonis, ou le bon nègre, anecdote coloniale*, Paris, Didot jeune, 1798 (et rééd. 1817, 1836). L'auteur a séjourné avec ses parents à Port-au-Prince de 1786 environ à 1794.

<sup>55</sup> SALÈS Jacques, *Haïti, naissance tragique (1779-1803)*, Paris, France-Empire, 2012.

ouvrages d'histoire sur la Révolution à Saint-Domingue. Le premier d'entre eux est celui d'Antoine Dalmas en 1814<sup>56</sup> consacré aux débuts de la Révolution, suivi par ceux d'Antoine Métral sur la révolte de 1791 et l'expédition de 1802<sup>57</sup>. Parallèlement, dans un style mêlant souvenirs et histoire, sont publiées des mémoires de militaires engagés dans l'expédition Leclerc, tels Pamphile de Lacroix et Lemonnier-Delafosse. La veine royaliste antinapoléonienne se retrouve dans l'*Histoire de la catastrophe de Saint-Domingue*, ouvrage anonyme publié en 1824 et préfacé par Bouvet de Cressé<sup>58</sup>. Ce fervent royaliste français, auteur de plusieurs ouvrages, voit en cette guerre une illustration des crimes commis par le Consulat « et par ordre de Napoléon », et présente un Leclerc en chef pire qu'Attila. Les premiers chapitres traitent de l'égalité raciale sous l'angle antiesclavagiste selon un positionnement très proche de celui de l'Haïtien Vastey. Ces ouvrages affichent des nuances, mais partagent une vision conservatrice en considérant que la Révolution est la cause première de violences et d'un immense gâchis. Avec Charles Malo, le lecteur français dispose en 1825 d'une synthèse sur l'histoire de l'île depuis Colomb<sup>59</sup>. L'année suivante, l'ouvrage de l'Anglais J. Barskett trouve un écho chez Placide Justin qui s'en inspire explicitement<sup>60</sup>. Il y célèbre à son tour la capacité d'un État anciennement colonisé à assumer son indépendance. Dans les années qui suivirent, les projets de colons disparurent et les livres d'histoire se firent rares. L'intérêt pour Haïti recula mais l'épisode révolutionnaire était loin d'être sorti des mémoires et des débats. En effet, la monarchie française, conservatrice ou libérale, restait un régime qui préservait l'esclavage colonial, notamment en Guadeloupe et en Martinique.

---

<sup>56</sup> DALMAS Antoine, *Histoire de la Révolution de Saint-Domingue, depuis le commencement des troubles, jusqu'à la prise de Jérémie et du Môle Saint-Nicolas par les Anglais*, 2 t., Paris, Mame Frères, 1814.

<sup>57</sup> MÉTRAL Antoine, *Histoire de l'insurrection des esclaves dans le nord de Saint-Domingue*, Paris, F. Scherff, 1818 ; MÉTRAL Antoine, *Histoire de l'expédition des Français à Saint-Domingue, sous le consulat de Napoléon Bonaparte, suivie des mémoires et notes d'Isaac Louverture...*, Paris, Fanjat aîné, 1825.

<sup>58</sup> Il présente l'auteur comme un ancien officier supérieur de l'armée de Christophe, un certain « J..E Ch....E », suggérant « Juste Chanlatte » mort en 1809. Toutefois l'ouvrage a dû être écrit avant 1814, puisque l'auteur évoque le « Président Henri Christophe » (p. 79), auquel il tresse des louanges. BOUVET DE CRESSÉ A. J. B. (préfacer), *Histoire de la catastrophe de Saint-Domingue*, Paris, Peytieux, 1824.

<sup>59</sup> MALO Charles, *Histoire de l'île de Saint-Domingue, depuis l'époque de sa découverte par Christophe Colomb jusqu'à l'année 1824...*, Paris, Janet et Ponthieu, 1825 (1<sup>er</sup> éd. 1819).

<sup>60</sup> JUSTIN Michel-Placide, *Histoire politique et statistique de l'île d'Hayti (Saint-Domingue) écrite sur des documents officiels et de notes communiquées par Sir James Barskett*, Paris, Brière, 1826. L'auteur s'appuie également sur le capitaine Lacroix et les notes d'un agent administratif de l'armée française. On retrouve dans cet ouvrage au ton modéré la vision positive de Christophe propagée par les auteurs anglais.

### **Reconnaissance de l'indépendance et déplacement des enjeux**

En 1825, les négociations franco-haïtiennes aboutirent, suivant la proposition initiale de Pétion<sup>61</sup>, à la reconnaissance de l'indépendance et au rétablissement des relations avec la France en échange d'une indemnité. Les biens confisqués aux colons firent l'objet d'un dédommagement de 150 millions de livres à verser par le nouvel État<sup>62</sup>. Toutefois comme Haïti se montra insolvable dès l'année suivante, la dette fut diminuée et renégociée et, en fin de compte, les colons n'obtinrent qu'une somme dérisoire tout en continuant à obtenir quelques secours publics<sup>63</sup>. Dans ces conditions, l'ambiance en France n'était guère à l'écoute des plaintes des anciens colons et leurs récits n'intéressèrent plus grand monde. Néanmoins les mémoires familiales se maintinrent longtemps, en partie parce que le transfert des droits de pension nécessitait de présenter à l'administration les preuves de son origine créole. Ces procédures contribuèrent ainsi à maintenir le souvenir des pertes subies, matérielles ou humaines. Ainsi, Ywendorff rappelait en 1843, une quarantaine d'années après les faits que « j'ai de plus un frère qui a été massacré par les Noirs dans les Isles<sup>64</sup> ». La mémoire du préjudice était ainsi mobilisée à des fins financières. La perte de Saint-Domingue n'était donc pas sortie des mémoires et continuait à générer des regrets et des interrogations. Ainsi le diplomate français Gaspard-Théodore Mollien, en poste en Haïti à partir de 1824, considérait l'abandon de l'île comme une faiblesse de la France certes nécessaire désormais mais d'autant plus coupable qu'il l'estimait avoir été anticipée par les chefs haïtiens<sup>65</sup>. Par ailleurs, sous sa plume Haïti devenait cette île où une population infortunée subissait l'incurie de mauvais chefs. L'instabilité de l'île et l'affaïssement de son appareil productif commençaient à susciter des doutes même parmi les plus fervents défenseurs d'Haïti. Les dernières paroles prêtées à l'abbé Grégoire « pauvres haïtiens ! », même apocryphes, ne faisaient qu'illustrer un constat qu'il devenait impossible de cacher.

### **Haïti et la question des luttes sociales en France et dans ses colonies**

La mémoire de la Révolution haïtienne a pu être mobilisée dans le cadre des nouvelles luttes sociales, comme le montre le parallèle entre la révolte de Saint-Domingue et la révolte des Canuts par Saint-Marc Girardin : « Chaque fabricant vit dans sa fabrique comme les planteurs des colonies au milieu de leurs esclaves, un

---

<sup>61</sup> Pétion propose, en l'échange du rétablissement des relations commerciales avec la France, de dédommager les anciens colons par une indemnité en l'échange d'une renonciation complète de leurs droits. REGNAULT Elias, *op. cit.*, p. 79.

<sup>62</sup> BEAUVOIS Frédérique, « L'indemnité de Saint-Domingue : "Dette d'indépendance" ou "rançon de l'esclavage" ? », *French Colonial History*, vol. 10, 2009, p. 109-124.

<sup>63</sup> *Ibid.*, p. 119.

<sup>64</sup> Arch. nat., F<sup>12</sup> 2883, Dossier Ywendorff.

<sup>65</sup> Il met ces propos dans la bouche du général haïtien Clervaux : « J'ose vous le prédire : avant que nous ayons âge et vieillesse, nous verrons nos ennemis épouvantés reconnaître d'eux-mêmes notre cause et notre indépendance, et mettre leurs mains blanches, si nous le permettons, dans nos mains teintes du sang de leurs frères ». MOLLIER Gaspard-Théodore, *Haïti ou Saint-Domingue*, présentation de Francis Arzalier, Paris, L'Harmattan, 2006, t. 2.

contre cent ; et la sédition de Lyon est une espèce d'insurrection de Saint-Domingue<sup>66</sup>. » L'écho est plus convaincant encore en Martinique où une révolte d'esclaves est réprimée en février 1831. Le Gouverneur Dupotet rapporte que les révoltés firent référence à Saint-Domingue au cri de « Vive la Liberté. Vive la République [...]. On fera ici comme à Saint-Domingue<sup>67</sup> ». On notera que ces révoltés chantaient *La Parisienne*, hymne des journées de 1830, ce qui confirme qu'ils percevaient la révolution haïtienne dans ses dimensions sociale et émancipatrice en articulation avec un cadre républicain et français.

De leur côté, les colons des Petites Antilles cherchèrent à tirer parti des difficultés d'Haïti pour dénoncer les méfaits d'une abolition immédiate. Victor Schœlcher eut conscience de ce problème et désira s'informer lui-même de l'état des choses afin d'être en mesure de poursuivre son engagement abolitionniste sans avoir à encourir l'habituelle procès en irresponsabilité adressé aux « philanthropes », peints en idéalistes coupés des réalités coloniales. Après des années de combat idéologique en France, Victor Schœlcher entama donc en 1840 son périple caribéen pour enquêter sur l'état présent des colonies françaises et sur les conséquences des abolitions dans la Caraïbe. L'observation directe forme l'essentiel de l'ouvrage qu'il en tire, caractérisée par une franchise inattendue : « Le premier pas que l'on fait dans Haïti a quelque chose d'effrayant, surtout pour un abolitionniste<sup>68</sup>. » Sa visite du reste de l'île confirma l'impression de déliquescence politique, de fiasco économique et pour ainsi dire de « ruine générale » qu'il résume par la sentence « les campagnes d'Haïti sont mortes<sup>69</sup>. » Il incrimine les élites du pays, dont le président J.-P. Boyer, toujours au pouvoir. Cela lui vaut du président du Sénat, l'historien B. Ardouin, l'insinuation que Schœlcher était un agent du gouvernement français pour semer le désordre et « y rétablir plus facilement l'esclavage<sup>70</sup> ». Cette idée, bien qu'absurde, pouvait être entendue en Haïti puisque c'était un épouvantail commode déjà éprouvé à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle pour discréditer les envoyés de métropole dont on voulait se débarrasser, comme Hédouville en avait fait l'amère expérience avec Toussaint Louverture en 1798.

Comme l'abbé Grégoire, Schœlcher négligea la dimension historique, se contentant sur cet aspect de compiler hâtivement quelques ouvrages<sup>71</sup>. Sa vision de la révolution haïtienne est marquée par une hostilité aux colons, une défense des

---

<sup>66</sup> GIRARDIN Saint-Marc, *Souvenirs et réflexions politiques d'un journaliste*, Paris, Michel-Lévy frères, 1859, p. 143. Cet avis a été publié le 8 décembre 1831 dans le *Journal des débats*.

<sup>67</sup> Arch. nat. Outer-mer, Martinique, C18-D162. Cité par LARCHER Silyane, *L'autre citoyen. L'idéal républicain et les Antilles après l'esclavage*, Paris, A. Colin, 2014, p. 122.

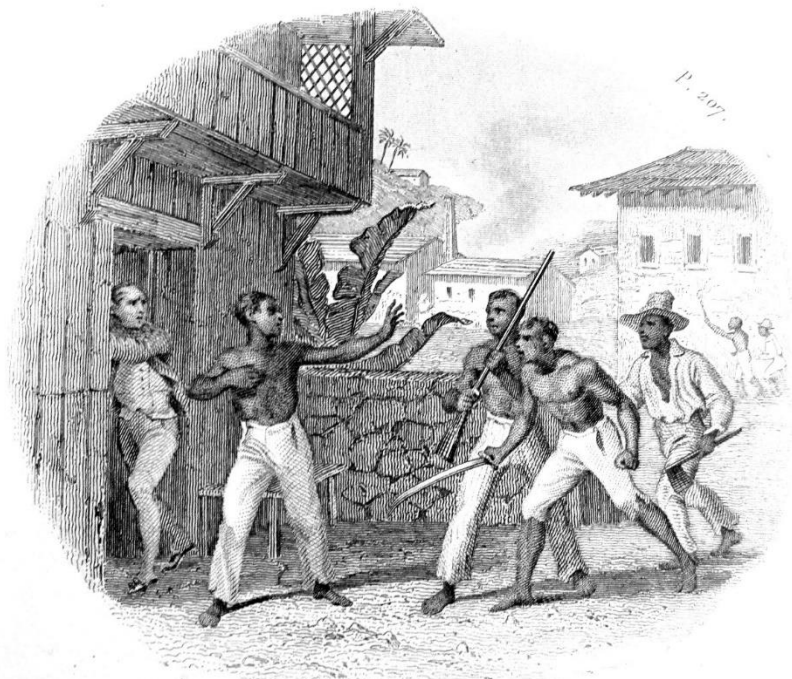
<sup>68</sup> SCHŒLCHEER Victor, *Colonies étrangères et Haïti : résultats de l'émancipation anglaise*, Paris, Pagnerre, 1843, t. 2, p. 171.

<sup>69</sup> *Ibid.*, t. 2, p. 261.

<sup>70</sup> « V. Les grands voyages de Schœlcher », *La Nouvelle revue*, juillet 1921, p. 339.

<sup>71</sup> Il situe ainsi le Fort-de-Joux en Normandie, orthographe « Vertière » en « Verdière », estime à 500 000 (qui correspond à toute la population insulaire en 1789) le nombre de victime de la période révolutionnaire. SCHŒLCHEER Victor, *Colonies étrangères et Haïti...*, t. 2, p. 133, 140, 142.

hommes de couleur (hormis Rigaud) et une présentation hagiographique de Toussaint Louverture qu'il n'abandonnera plus. Même Dessalines, alors souvent présenté comme un être brutal, devient le « chef impétueux » qui emporte l'affrontement de Vertières, peint en bataille héroïque<sup>72</sup>. Le propos de Schœlcher est avant tout de montrer que l'esclavage pouvant mener à la guerre civile, il est nécessaire d'y mettre fin. De plus, il tire de l'état présent d'Haïti qu'une émancipation mal conduite peut aboutir au désordre. Schœlcher n'appréhendait pas seulement la situation de l'île pour elle-même mais aussi par le prisme de l'abolition à arracher pour les colonies françaises<sup>73</sup>. À cette même époque, une démarche plus historique mais « pittoresque » renaît avec Jules Lacroix de Marlès, en 1845<sup>74</sup>. Dans une lecture œcuménique des événements valorisant avant tout les valeurs morales individuelles, il estime finalement que tous les camps ont été victimes.



*Blanc bon pour Djolibah, Djolibah bon pour blanc, pour  
tuer moi, non tuer lui.*

### Un esclave s'interposant pour sauver son maître<sup>75</sup>

<sup>72</sup> Voir, à propos de la bataille de Vertières, LE GLAUNEC Jean-Pierre, *L'armée indigène. La défaite de Napoléon en Haïti*, Montréal, Lux Québec, 2014.

<sup>73</sup> SCHÛLCHER Victor, *Colonies étrangères et Haïti...*, op. cit., t. II, p. 148-149.

<sup>74</sup> LACROIX DE MARLÈS Jules, *Histoire descriptive et pittoresque de l'île de Saint-Domingue*, Tours, Mame, 1852 (1<sup>er</sup> éd. 1845).

<sup>75</sup> Illustration de sous-titre de l'ouvrage de Jules LACROIX DE MARLÈS, *Histoire descriptive et pittoresque de l'île de Saint-Domingue*, Tours, Mame, 1852.

La volonté d'un discours équilibré se retrouve chez Romuald Lepelletier de Saint-Rémy (1809-1882). Dans un ouvrage publié en 1846, il juge que « Les écrits qui ont traité de la révolution de Saint-Domingue sont, en général, ou l'œuvre des colons proscrits, ou celle du libéralisme français de la Restauration : c'est-à-dire, des récriminations amères d'un côté, des dithyrambes systématiques de l'autre<sup>76</sup> ». Aujourd'hui que le temps a passé, il pense, à juste titre, qu'il aura « moins de chance de recevoir la double pierre à laquelle a droit tout écrivain qui ose viser à l'impartialité en politique<sup>77</sup> ». L'histoire de la Révolution haïtienne, avant même l'abolition de 1848, commençait, en Haïti comme en France, à s'affranchir des enjeux contemporains.

### **Historiographie et regard français sur Haïti après l'Abolition**

Après l'abolition de 1848, la Révolution haïtienne n'est plus un sujet de débat public, mais une affaire de spécialistes. Les dernières personnes à avoir connu les événements devenues très âgées, la séquence rentrait dans l'histoire. La construction de Toussaint Louverture en figure héroïque, déjà engagée de son vivant, prend alors une nouvelle dimension. La voie hagiographique avait déjà été relancée brillamment par Alphonse de Lamartine qui y consacra un poème épique en 1840, dans un contexte de valorisation des héros républicains porté par les opposants à la monarchie<sup>78</sup>. Représentée au théâtre, la pièce connut le succès auprès d'un large public à Paris. Toussaint Louverture devenait ainsi, en France, un étendard de la liberté, la figure même de l'émancipation et de l'égalité des races. La pièce suscita dans la foulée une brève notice historique d'H. Daniel, et surtout la première biographie documentée de Toussaint Louverture, élogieuse, par J. Saint-Rémy des Cayes, haïtien installé en France<sup>79</sup>.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, si Haïti reste l'objet de critiques et de condescendance du fait de son marasme, le principe de son indépendance et la république fait l'objet d'encouragements, accompagnées d'une valorisation de Toussaint Louverture. Ainsi, dans le volume consacré aux Antilles de l'*Histoire des Amériques*, en 1849, E. Regnault reprend les travaux récents des historiens d'Haïti et revient sur le récit de voyage de Schœlcher<sup>80</sup>. S'il admet l'incapacité présente d'Haïti à se gouverner, c'est sans vouloir « demander des arguments aux détracteurs de la race noire<sup>81</sup> » ni chercher à en tirer des conclusions à portée générale. De même, Alexandre Bonneau déclare écrire pour « défendre un peuple si obstinément calomnié par les ennemis de la race africaine et de l'émancipation des Noirs<sup>82</sup> ». Tout en concédant des progrès limités, l'optimisme

---

<sup>76</sup> LEPelletier DE SAINT-RÉMY Romuald, *Saint-Domingue: Étude et solution nouvelle de la question haïtienne*, Paris, Arthus Bertrand, 1846, t. 1, p. VI.

<sup>77</sup> Ibid.

<sup>78</sup> LAMARTINE Alphonse de, *Toussaint Louverture. Poème dramatique*, 1857 (nouvelle éd.).

<sup>79</sup> DANIEL Hypolite, *Notice sur Toussaint Louverture*, Paris, A. Lacour, 1842 ; SAINT-RÉMY DES CAYES Joseph, *Vie de Toussaint Louverture*, Paris, Moquet, 1850, p. IX.

<sup>80</sup> REGNAULT Elias (dir.), *L'Univers. Histoire des Antilles et des colonies françaises, espagnoles, anglaises, danoises et suédoises*, Firmin-Didot frères, Paris, 1849, p. 71-73.

<sup>81</sup> Ibid., p. 76.

<sup>82</sup> BONNEAU Alexandre, *Haïti. Ses progrès, son avenir*, Paris, E. Dentu, 1862, p. 9.

l'emporte, « cette nation n'[étant] pas de celles dont il faut désespérer<sup>83</sup> ». La France, dit-il, « regarde comme un fait providentiel l'émancipation de la race noire de Saint-Domingue, qu'elle avait préparée en infusant au milieu d'elle son sang généreux et les idées fécondes qui lui ont permis, à elle-même, de se régénérer dans la glorieuse révolution de 1789<sup>84</sup> ». La communauté de valeurs politiques entre la France et Haïti s'affirme plus nettement encore avec la III<sup>e</sup> République. Pour les républicains, Toussaint Louverture représente toujours une figure de la résistance au bonapartisme. Lorsque Schœlcher donne une conférence en 1879 aux Folies-Bergères, il trouve face à lui une assistance prestigieuse composée de nombreux hommes politiques, dont Clemenceau et le ministre d'Haïti à Paris. Il présente l'expédition de 1802 envoyée par Bonaparte comme une preuve et une illustration de « ses goûts dépravés » et vante les talents militaires de Toussaint Louverture, s'opposant à la vision de Thiers qui l'avait qualifié de « chef militaire médiocre<sup>85</sup> ». Schœlcher poursuit ses recherches et livre en 1889 une biographie qui fait date<sup>86</sup> et qui parachève la construction de Toussaint Louverture en héros providentiel.

Avec le mouvement de reprise de la colonisation française, la Révolution haïtienne devient un élément de réflexion sur la pratique coloniale. En 1893, Henri Castonnet des Fossés en propose une nouvelle synthèse française<sup>87</sup>. Sa démarche consiste à analyser les causes de la perte de la colonie. Il s'agit d'une réflexion pour assurer une colonisation efficace de l'Afrique, continent présenté à plusieurs reprises comme le lieu de l'arriération. Peu de temps après, en 1900, Guy Camille, agrégé d'histoire et bientôt administrateur colonial (au Sénégal en 1902, puis à la Réunion et en Martinique), publie une brève étude sur la perte de Saint-Domingue à partir de l'exhumation de trois témoignages qui relaient la légende noire de Rochambeau et de Dessalines<sup>88</sup>. Pour ce républicain de conviction, les peuples sont victimes des chefs tyranniques. C'est par une gestion prudente que la paix et la prospérité peuvent être atteints. Ce souci est partagé par les milieux d'affaires, par exemple avec Paul Vibert qui, sur les encouragements de M. de Rothschild, s'intéresse au potentiel d'Haïti<sup>89</sup>. Rejetant, dit-il, tout préjugé, il fait allusion au « douloureux souvenir de la guerre de l'indépendance en Haïti », sous l'angle d'une culpabilité française<sup>90</sup>. Avec le temps, les avancées de l'humanité et la cicatrisation de blessures lui font penser que les « les malentendus ont disparu entre les deux peuples » et que les « sympathies qui unissent les Haïtiens et les Français » sont robustes, étant en effet entretenues par la

---

<sup>83</sup> *Ibid.*, p. 8.

<sup>84</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>85</sup> Conférence sur Toussaint Louverture, Général en chef de l'armée de Saint-Domingue, éd. Panorama, p. 26 et 32.

<sup>86</sup> SCHŒLCHEUR Victor, *La vie de Toussaint Louverture*, Paris, Paul Ollendorff, 1889.

<sup>87</sup> CASTONNET DES FOSSÉS Henri, *La révolution de Saint-Domingue*, Paris, A. Faivre, 1893.

<sup>88</sup> CAMILLE Guy, *La perte de Saint-Domingue*, Paris, imp. Nationale, 1900.

<sup>89</sup> VIBERT Paul, *La république d'Haïti : son présent, son avenir économique*, Paris, 1895.

<sup>90</sup> « Les israélites et les noirs m'ont toujours paru infiniment plus honnêtes et plus intelligents que ceux qui les insultent bêtement, sans savoir pourquoi ». *Ibid.*, p. 8.

formation habituelle de l'élite du pays à Paris. La France n'est aucunement menaçante, le « premier devoir d'une nation moderne [étant] de respecter l'indépendance des faibles », assertion au demeurant décalée dans le contexte de regain de l'impérialisme. Pour P. Vibert, Haïti doit être ce phare de la race noire, devenir un exemple même pour l'Afrique, « marcher dans la voie du progrès et se montrer digne du passé glorieux des Pharaons, et plus près de nous, digne des Toussaint Louverture et des Dessaline [sic]<sup>91</sup> ». Ces approches de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle montrent à quel point le nouveau colonialisme français était pensée en des termes très différents de ceux du siècle précédent.

## Regards des États-Unis sur Haïti

### L'expectative de 1804

Les développements de la Révolution à Saint-Domingue ont été observés avec un vif intérêt aux États-Unis, que ce soit par les autorités, les marchands des États du nord ou les propriétaires d'esclaves du sud. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les États-Unis commercent activement avec Saint-Domingue, alors dirigée par Toussaint Louverture. Désirant bénéficier de facilités commerciales, la jeune république voit d'un bon œil toute évolution favorable au développement des échanges, y compris l'autonomie politique. L'évacuation française de 1803 est conçue pour les marchands américains comme une opportunité extraordinaire de faire main-basse sur le commerce de l'île, d'une part en se substituant à la France, d'autre part en contournant l'Angleterre.

En début d'année 1804, l'indépendance comble les intérêts des marchands de Philadelphie, Baltimore et New-York. La jubilation et la surprise se mêlent toutefois au doute. En effet, la crainte d'une contagion révolutionnaire et antiesclavagiste est particulièrement ressentie par les propriétaires d'esclaves des États du sud. Le basculement des autorités et de l'opinion de la vigilance à la méfiance s'opère en quelques années. Le premier élément de ce retournement est le choc de la nouvelle du massacre des civils français restés en Haïti. À partir du printemps 1804, paraissent dans la presse des listes de victimes, établies grâce aux témoignages de rescapés français et de marins et marchands américains qui ont assisté, impuissants, aux exécutions. De plus, le gouvernement des États-Unis doit tenir compte des pressions de la France, qui cherche à empêcher tout commerce avec les « rebelles ». En juin 1805 Talleyrand donne ses instructions à Turreau, ambassadeur à Washington, pour sanctionner « des peuplades sauvages qui, par leurs mœurs féroces et leurs usages barbares, sont devenues étrangères au système de la civilisation <sup>92</sup> ». Diplomatiquement, le gouvernement américain ne veut pas indisposer la France, qui reste une alliée nécessaire pour contrebalancer la puissance de l'Angleterre et faciliter

---

<sup>91</sup> *Ibid.*, p. 25.

<sup>92</sup> « Instructions de Talleyrand à Turreau », juin 1805, cité par BÉNOT Yves, *La démenche coloniale sous Napoléon*, Paris, La Découverte, 1992, p. 122-123.

l'achat des Florides à l'Espagne<sup>93</sup>. Enfin, élément décisif, les perspectives commerciales espérées sont moins reluisantes que prévues. Avec l'écroulement de la production sucrière, qui s'avéra définitif, le café devient l'unique produit lucratif. Pour toutes ces raisons, le président Jefferson renonce, sous la pression de la France et des colons des États du sud, à poursuivre le commerce avec Haïti, du moins officiellement. Le 28 février 1806 le blocus est décrété, au profit des Anglais qui s'installèrent au Port-au-Prince et dans les autres ports. L'enjeu économique faiblissant, la charge politique et symbolique de la révolution haïtienne prenait durablement le dessus.

### **Avant la guerre de Sécession**

Aux États-Unis, la crainte d'une « guerre des couleurs » identique à Saint-Domingue porta un coup rude à la cause abolitionniste. Pour tous les partisans de l'esclavage, les massacres de 1804 devinrent un épouvantail commode pour figer la situation sociale et raciale. La crainte d'un scénario similaire joua à fond dans les régions où des planteurs réfugiés de Saint-Domingue s'étaient établis. De la conspiration de Garwin en 1793 (Caroline du Sud et Virginie) à l'insurrection de Denmark Vesey en 1822, il semblait y avoir un lien étroit entre l'agitation servile croissante et la révolution haïtienne<sup>94</sup>. Dans les journaux du sud, on lisait alors qu'une tentative d'abolition produirait « un danger immédiat de massacre de nos familles et [...] une horrible guerre servile<sup>95</sup> ». Les planteurs pouvaient capitaliser sur la peur en assimilant toute perspective de libération à un projet de subversion totale. Par ailleurs, les échecs commerciaux et économiques d'Haïti constituaient un repoussoir supplémentaire, comme l'illustre l'ouvrage de l'ancien colon P. S. Chazotte<sup>96</sup>. En dehors du cercle des libéraux abolitionnistes, la sagesse des « leçons de Saint-Domingue » était le maintien sans équivoque de l'esclavage et la surveillance étroite des gens de couleur. Le plus grave sans doute était que les esclaves noirs des États-Unis étaient vus comme des criminels en puissance alors même qu'ils subissaient une exploitation et une oppression implacables. Cela cimentait l'opinion blanche autour du maintien de l'institution esclavagiste, seul rempart contre une guerre civile et raciale autrement inévitable<sup>97</sup>. Cette façon de voir confinait à l'unanimité dans les États du sud, figés dans une position conservatrice, mais était discutée dans le nord.

---

<sup>93</sup> BRANDA Pierre et LENTZ Thierry, *Napoléon, l'esclavage et les colonies*, Paris, Fayard, 2006, p. 201.

<sup>94</sup> OTT Thomas O., *The Haitian revolution: 1789-1804*, Knoxville, University of Tennessee press, 1973, p. 195.

<sup>95</sup> HOLLAND Edwin C., *A refutation of the Calumnies circulated Against the Southern and Western States*, Charleston, A. E. Miller, 1822 (cité par HUNT Alfred N., *Haiti's influence on Antebellum America*, Baton Rouge, Louisiana State University, 2005, p. 127).

<sup>96</sup> CHAZOTTE Peter S., *Historical sketches of the revolutions and the foreign and civil wars in the island of St. Domingo*, New York, Applegate, 1840.

<sup>97</sup> HUNT Alfred N., *op. cit.*, p. 127.

En 1831, la révolte de Southampton (Virginie) de Nat Turner s'accompagna du massacre de 55 Blancs<sup>98</sup>. Samuel Warner relate les faits, en soulignant que « l'horrible massacre des habitants de cette malheureuse île [de Saint-Domingue] » était selon lui peu connu des lecteurs<sup>99</sup>. Si les événements de Saint-Domingue étaient tombés dans l'oubli en Virginie, la révolte en réactiva la mémoire. Les « horrors of St. Domingo » fournirent une fois encore des arguments aux propriétaires d'esclaves<sup>100</sup>. Ainsi, sur une lithographie de 1833 intitulée « Immediate Emancipation Illustrated », la référence au soulèvement des esclaves était explicite. À la gauche de trois abolitionnistes de l'« Anti-Slavery Society », partisans d'une abolition immédiate, se traînait un esclave famélique, désœuvré, et armé d'un poignard. En arrière-plan, une scène de massacre, en référence à la révolte de 1791, était légendée en vignette « Insurrection in St Domingo ! Cruelty, Lust and Blood ! ». L'abolitionnisme était ainsi réduit au fanatisme et aux violences contre les colons blancs de Saint-Domingue. De leur côté les abolitionnistes parvinrent à organiser en 1832 un débat sur l'esclavage dans la législature de la Virginie. Le sujet de la sécurité des Blancs domina des discussions qui se terminèrent sans avancée immédiate mais avec un plan général d'émancipation. Les abolitionnistes élaborèrent un contre-discours, en présentant la violence comme un présage : si les propriétaires ne se repentaient pas du péché de l'esclavage, la punition divine viendrait de la main des esclaves. Cette interprétation religieuse assimilait les assassins à des outils de Dieu. Ils ne se privaient donc pas, à l'occasion, d'appeler ouvertement à la rébellion<sup>101</sup>. La référence à Saint-Domingue, loin d'être occultée, apparaissait régulièrement dans les journaux abolitionnistes. Ceux-ci ne manquaient pas, en outre, de rappeler les violences et massacres inversement subis par les Noirs de Saint-Domingue<sup>102</sup>. De façon plus constructive les abolitionnistes et les Noirs américains ont vu avec fierté les accomplissements de la Révolution haïtienne jusqu'à encourager une émigration volontaire vers l'île indépendante<sup>103</sup>. Malgré tout, nombre de Blancs abolitionnistes furent intrigués, avant la guerre de Sécession, par l'histoire d'Haïti, et surtout déçus par l'instabilité et la pauvreté de l'île.

### **Les États-Unis face aux abolitions dans les colonies anglaise et française**

À partir de 1833, le regard américain se déporta volontiers vers les colonies britanniques (Jamaïque, Barbade...) où l'abolition graduelle venait d'être décidée. De

---

<sup>98</sup> GÓMEZ PERNÍA Alejandro E., *Le syndrome de Saint-Domingue. Perceptions et représentations de la Révolution haïtienne dans le Monde Atlantique, 1790-1886*, thèse d'histoire, dactyl., EHESS, 2010, p. 454.

<sup>99</sup> WARNER Samuel, *Authentic and Impartial Narrative of the Tragical Scene Which Was Witnessed in Southampton County*, New York, 1831, p. 26 (cité par GÓMEZ PERNÍA Alejandro E., *op. cit.*, p. 454).

<sup>100</sup> SEPINWALL Alyssa Goldstein, *Haitian history. New perspectives*, New-York et Londres, Routledge, 2013, p. 133.

<sup>101</sup> Notamment dans le journal *The Liberator* fondé par Garrison en 1831.

<sup>102</sup> GÓMEZ PERNÍA Alejandro E., *Le syndrome de Saint-Domingue...*, *op. cit.*, p. 456.

<sup>103</sup> BOURHIS-MARIOTTI Claire, *L'Union fait la force. Les Noirs américains et Haïti, 1804-1893*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.

la même façon, l'abolition immédiate de 1848 dans les colonies françaises contribua à la fois à ne plus raisonner qu'à partir de l'exemple haïtien et à intensifier le débat sur l'abolition. Malgré tout, chez les Afro-Américains la cause de l'émancipation et l'égalité raciale se confondait avec la trajectoire d'Haïti. Le révérend afro-américain James T. Holly, ardent admirateur et soutien d'Haïti, louait le talent et l'énergie de « Dessalines the Liberator<sup>104</sup> ». La difficulté à admettre les difficultés internes d'Haïti caractérise durablement les mouvements afro-américains. Cette absence de distinction entre le principe d'émancipation et les réalisations concrètes d'Haïti, que Schœlcher avait su opérer si efficacement, apportait de l'eau au moulin des partisans américains du maintien de l'esclavage. Pour ces derniers, le souvenir des événements de Saint-Domingue restait, avec une lecture opposée, un argument de poids. Ainsi, Edward Everett (ancien gouverneur du Massachusetts et sénateur) tint un discours esclavagiste à Boston le 20 janvier 1860 rappelant l'assassinat d'un nourrisson blanc sur l'habitation Galliffet en août 1791<sup>105</sup>. L'exploitation mémorielle de ces violences continuait ainsi à ancrer chez nombre de Blancs, en particulier du sud des États-Unis, que les Noirs étaient des êtres brutaux. Même si ce registre s'affaiblit, les esclavagistes n'y avaient pas encore renoncé à la veille de la guerre de Sécession<sup>106</sup>.

Par la suite, l'instabilité politique et l'échec économique d'Haïti furent saisis comme une preuve que les Noirs étaient incapables de s'administrer. Cette idée funeste nourrissait un discours suprémaciste qui contribua au renforcement de la représentation des Blancs et des Noirs en races antagonistes. En 1850, alors que la perspective d'une abolition se précisait après les expériences anglaise et française, les Sudistes développèrent une pensée ségrégationniste, « The two races cannot mix and mingle into a social and political equality », écrivait H. F. James. Haïti devenait ainsi l'exemple le plus éprouvé pour prétendre l'incapacité des Noirs à vivre librement et à se mêler avec les Blancs pour former un seul peuple libre<sup>107</sup>.

\*\*\*

La Révolution haïtienne a engendré de nombreuses études, interprétations et usages tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Loin d'avoir fait l'objet d'un oubli volontaire comme il l'a été prétendu<sup>108</sup>, elle a nourri une réflexion sur la colonisation, la race et l'esclavage. Les représentations tranchées et les débats âpres des premières décennies s'atténuèrent peu à peu, cette détente accompagnant le processus de normalisation politique de l'État haïtien et les abolitions de l'esclavage colonial. Ce n'est pas en

---

<sup>104</sup> HOLLY James T., *A vindication of the capacity of the Negro Race for Self-Government and Civilized Progress*, New Haven, 1857, p. 33. Voir pour l'analyse SEPINWALL Alyssa Goldstein, *op. cit.*, chap. 5.

<sup>105</sup> Ce discours est rapporté par Charles K. Whipple, qui le critique, dans le journal *The Liberator*. Cet assassinat reste, au demeurant, mal étayé.

<sup>106</sup> Propos de George Fitzburgh en 1859 et du *New York Herald Tribune* en 1860, cités par HUNT Alfred N., *Haiti's influence...*, *op. cit.*, p. 131 et 138.

<sup>107</sup> HUNT Alfred N., *Haiti's influence...*, *op. cit.*, p. 132.

<sup>108</sup> TROUILLOT Michel-Rolph, *Silencing the Past: Power and the Production of History*, Beacon Press, 1995.

Haïti, mais en France et surtout aux États-Unis que les divergences d'interprétations furent les plus marquées. D'un côté, les « proslavery » insistèrent sur les « horreurs de Saint-Domingue » et sur l'instabilité politique et le déclin économique d'Haïti<sup>109</sup>. De l'autre côté, les abolitionnistes célébrèrent la geste de la Révolution haïtienne, tout en exprimant des réserves sur son exemplarité et sur les résultats obtenus. Si la trajectoire Haïtienne a été d'une référence, en particulier pour nombre de Noirs américains, force est de constater que son exemple n'a été suivi nulle part. Le renoncement des dirigeants haïtiens à exporter leur modèle d'émancipation fut un choix de nécessité commandé par des impératifs diplomatiques, militaires et financiers lié au paiement de la dette. En effet, force est de constater qu'au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, le phare haïtien vacille. Signe de la normalisation, une vision pacifiée de la guerre d'indépendance s'imposa par paliers dans le monde atlantique, assortie d'une valorisation des « grands hommes ». La recherche de « Pères fondateurs », en partie inspirée du modèle des États-Unis, encouragea en effet un traitement hagiographique des principales figures de la révolution haïtienne. Après avoir été malmené par les historiens haïtiens T. Madiou et B. Ardouin, Toussaint Louverture vit son image restaurée depuis la France, d'abord en opposant injustement puni par Bonaparte auprès des partisans de la monarchie, puis en martyr républicain intrépide. À la fin du siècle, le processus d'héroïsation de Toussaint Louverture était achevé pour aboutir à une figure aussi hégémonique que consensuelle.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1904, Haïti célébrait le centenaire de son indépendance. La disparition de tout témoin vivant et même de la plupart de leurs descendants directs, permettait de considérer les événements avec davantage de distance. État américain indépendant parmi les autres, Haïti n'était alors plus une exception en Amérique. L'esclavage disparu sur le continent, la première « République noire » ne portait plus l'étendard des luttes. Dans ce nouveau contexte, on repère l'émergence d'une autocritique en Haïti même sur les résultats de l'indépendance. Pour autant, l'existence d'une histoire plus patriotique rappelait la conflictualité, comme celle écrite par J.-N. Léger motivée par le souci de répondre aux détracteurs d'Haïti<sup>110</sup>. Quoi qu'il en soit, au début du XIX<sup>e</sup> siècle et jusque dans l'ancienne puissance tutélaire française, une vision apaisée des événements finit par s'imposer. Le resserrement des liens avec la France de la III<sup>e</sup> République, la francophilie des élites formées à Paris, avaient contribué à empêcher toute culture du ressentiment. Ni les errements et difficultés d'Haïti, ni la reprise de la colonisation européenne en Afrique et en Asie ne réanimèrent les anciens clivages et débats. Un consensus général sur la légitimité de l'émancipation semblait s'installer durablement dans le monde atlantique.

---

<sup>109</sup> HUNT Alfred N., *Haiti's influence...*, *op. cit.*, introduction.

<sup>110</sup> LÉGER Jacques-Nicolas, *Haïti. Son histoire et ses détracteurs*, New York et Washington, The Neale Publishing Company, 1907, avant-propos, p. 14. Le livre est également traduit en anglais, à destination du public américain.